

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 606

Artikel: Les éclaireuses en pays musulman

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pouvant sortir le dimanche, elles n'ont guère l'occasion, comme des vendeuses de magasins ou des employées de bureau, de faire, lors d'une course de montagne ou d'une promenade en bateau, la connaissance de futurs mariés.

Et maintenant, quelles sont les conditions de travail dans ce métier ? Celles-ci sont régies par la loi fédérale sur le repos hebdomadaire, et par un contrat-type cantonal approuvé en 1932 par l'Office de conciliation. Mais vu la nécessité d'une certaine souplesse, les horaires les plus variés sont en vigueur, qui, tout en tenant compte des prescriptions, dépendent aussi du genre de l'entreprise. Ainsi, dans les petits établissements, c'est-à-dire les cafés et les restaurants qui n'occupent pas plus de quatre sommelières, celles-ci doivent être présentes de l'ouverture à 9 heures jusqu'à la fermeture à minuit, ce qui constitue une journée extrêmement chargée, mais compensée par un repos hebdomadaire de 24 heures, parfois même prolongé par l'engagement d'une remplaçante. L'horaire est moins chargé dans les grands établissements (brasseries et restaurants) du fait qu'un plus nombreux personnel permet d'organiser le travail par équipes : là, la journée de travail est d'environ 12 heures, et l'employée dispose de 9 h. de repos quotidien, plus 24 heures de repos hebdomadaire, et 9 dimanches par an. Mais il faut bien se rendre compte que ces normes ne sont pas toujours rigoureusement respectées, suivant les périodes de l'année, l'affluence plus ou moins grande des clients, etc. Or comme affluence signifie pour les sommelières augmentation de pourboires, elles ne songent généralement pas à réclamer une plus stricte application des règlements.

Nous touchons ici à l'un des points importants de la vie de la sommelière : son gain. Celui-ci se divise en deux parties : la salaire fixe, et le pourboire. Et, bien que le contrat-type cantonal stipule un salaire fixe de 30 fr. par mois, nourriture et pourboire en sus, près des deux tiers des sommelières enquêtées ne le touchent pas, et, qui plus est, ne le réclament pas. En effet, elles préfèrent de beaucoup recevoir en pourboires une somme plus élevée (de 100 à 250 fr. par mois, autrefois même 300 fr. par mois) et généralement les établissements où les pourboires rapportent de pareils résultats sont ceux où il n'est payé aucun fixe. En revanche, les restaurants antialcooliques, végétariens, etc. payent toujours un fixe, mais alors les pourboires y sont peu élevés. Il est vrai aussi que certains grands établissements ou une sommelière peut encaisser de larges pourboires payent aussi un fixe : en ce domaine, c'est décidément le règne de la variété.

(A suivre) J. GUEYBAUD.

Les éclairées en pays musulman

Par décret, le gouvernement égyptien a approuvé les statuts de l'Association égyptienne des *Girl-Guides*, qui est la seule organisation de ce genre officiellement reconnue sur tout le territoire égyptien. D'après ses statuts, cette Association a pour but de promouvoir l'esprit des *Guides*, leurs méthodes et leurs principes, de



Publications reçues

ALMANACHS.

Le Véritable Messageux Boîteux de Berne et Vevey, 23^e année. Klausfelder, éd., Vevey.

De tous les almanachs qui s'empilent sur notre table à cette époque de l'année, en est-il un que nous saluons comme une vieille connaissance mieux que celui-ci, dont la couverture, imaginée en 1708 par M. Antoine Souci, astronome et historiographe, a été décrite par Eugène Rambert (*Une bibliothèque à la montagne*) de façon si savoureuse ? Aussi n'est-il pas besoin de longues phrases pour le présenter à nos lecteurs, et de lui souhaiter de trouver encore « en l'an de grâce 1942 le succès qu'il a connu depuis 235 ans sans interruption. »

L'Almanach protestant (Imprimeries Centrales, Lausanne) accuse un âge moins vénérable, puisqu'il n'en est qu'à sa treizième année d'existence, mais il a su se donner un petit air vieillot, grâce à sa bonne idée d'illustrer son calendrier par des vignettes reproduisant celles de la Bible de Luther (édition de 1536). Très moderne d'autre part, du fait de ses photos, de ses chroniques, de ses renseignements, il sera utile encore, à un autre point de vue à celles qui ont toujours besoin d'adresses précises par l'*Annuaire des Eglises protestantes romandes* qui le termine. Enfin, il n'est peut-être pas superflu de rappeler ici qu'il intéresse directement la « Saffa », du fait de sa fusion avec l'*ancien Almanach Jean Calvin*, dont le droit d'édition appartenait à notre Coopérative féminine de Cautionnement à la suite du décès de l'une de ses sociétaires. (Prix : 1 fr. 20). M. F.

Aymon de MESTRAL : *Le Président Motta*. 1 vol. illustré. Payot éditeurs, Lausanne, 1941. Prix broché : 6 francs.

Des circonstances tout à fait indépendantes de notre volonté nous ont empêchées de signaler plus tôt ce volume à nos lecteurs, si bien que paraît-

sant si tardivement, et alors que toute la presse romande s'est occupée de la publication de M. de Mestral, la présente notice bibliographique risque de présenter un caractère de « réchauffé ». Bons-nous donc simplement à dire ici tout l'intérêt avec lequel nous avons feuilleté l'hommage ainsi rendu à l'un des plus intelligents et des mieux doués de nos hommes d'Etat suisses, et revécu ainsi par l'évocation de nombreux souvenirs bien des heures historiques de Genève.

Ce qui n'implique pas que nous soyons d'accord avec toutes les idées et tous les jugements de l'auteur ! ni non plus que nous ne regrettons pas vivement qu'aucune place n'ait été faite dans cette biographie aux convictions, à l'activité, aux discours du Président Motta en faveur des idées féministes. A part une citation sans aucun commentaire, à l'avant-dernière page, M. de Mestral ignore tout ce que Motta fut pour nous et privée ainsi le portrait qu'il a essayé de tracer d'un élément psychologique intéressant et significatif. C'est dommage — et significatif aussi ! M. F.

MARIE-LOUISE REYMOND. — *Cendrine*, roman. F. Rouge & Cie, S. A., Lausanne.

Un nouveau roman signé Marie-Louise Reymond vient de paraître. Dans *Cendrine*, l'auteur se penche, avec un regard clairvoyant et plein de sympathie, sur les jeunes. A côté du personnage central, cette *Cendrine* — tout de même pas « Cendrillon » — dont le nom représente une déception paternelle... parce que l'enfant qui lui est né n'était qu'une fille... se groupent deux autres jeunes filles et trois jeunes gens.

Disons tout de suite que les parents, exception faite pour deux des mères, ne sont, en général, pas flattés et que leurs caractères manquent de relief. Il en va autrement pour la protagoniste, pour son amie, la grave Julianne, devenue salutiste, et pour la frivole Marina. Ces trois types si différents de jeunes personnes, pourtant leur donner des noms connus : elles vivent. Quant à l'élément masculin, un peu moins étudié, sauf peut-être le séducteur gréco-suisse, il est également représenté par des personnages n'ayant aucune ressemblance entre eux et dont le seul qui soit sérieux, qui plaise, apparaît comme un peu lointain, un peu flou.

De jolies descriptions d'Athènes et des environs forment un cadre gracieux autour de l'intrigue. Les jeunes qui liront ces pages s'y sentront compris, eux et leurs contemporains. M.-L. P.

RÖSY von KAENEL : *Au nom de l'amour*. Traduit de l'allemand par Jean-Paul Zimmermann, Édit. Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel-Paris. 1 vol. in-16 : 4 fr. 50.

La lecture de ce livre serait plus agréable si son traducteur, M. Jean-Paul Zimmermann, était moins consciencieux. Nous voulions dire par là que, malgré la correction du style, l'effort de la traduction est encore trop sensible dans certains dialogues, dans l'expression de certains sentiments... peut-être intraduisibles ! Une sim-

ple adaptation eut sans doute triomphé de l'œuvre de génie que nous ressentons parfois, sans pour cela diminuer en rien l'intérêt du livre.

Ceci dit, louons et remercions M. Jean-Paul Zimmermann de nous faire connaître cette œuvre qui vaut surtout par sa sincérité. L'aventure de Renée Hauser est certainement vécue en ce sens qu'elle arrive fréquemment dans la vie, les principes de la morale et les penchants personnels se heurtant sans cesse dans une société où le trouble ambiant s'infiltra jusqu'à dans les foyers. Renée Hauser, employée de bureau, est la fille de très honnête petits bourgeois. A l'occasion d'un accident d'automobile, elle fait la connaissance d'un industriel, Pierre Frank, qui sera l'homme de sa vie. Lui, de son côté, ressent pour sa « victime » l'attrait soudain que l'on nomme communément « coup de foudre » et dont il faut bien admettre l'existence. Renée Hauser est une jeune fille, Pierre Frank un homme marié, père de grands fils. Il l'avoue dès que leur mutuel amour se révèle. Renée Hauser accepte la situation avec une facilité qui pourrait surprendre si son caractère n'était pas si clairement impulsif et passionné. Pourtant c'est une honnête fille, et Pierre Frank n'est pas un malhonnête homme. Comme il le dit lui-même avec naïveté ; « Quand deux hommes font la même chose, ce n'est, au fond, pas la même chose ! »

Et l'aventure se poursuit selon le rythme habituel : joie délivrante des premiers mois, mélancolie de la vie double et de son quotidien mensonge, amertume inéfable de la rupture.

A la suite d'une grave maladie, Pierre Frank a la nostalgie de la vie de famille. Il se rapproche de sa femme, de ses grands enfants dont l'aîné va lui succéder à la fabrique. Tranquille, dans une affectueuse lettre, il apprend à Renée que leur liaison est terminée. Mais elle peut compter sur lui, ils resteront amis, etc.... « ...Un homme prend ce que nous lui donnons : aucun ne se demande ce qu'il adviendra ensuite de notre pauvre âme... » cela aussi est dans l'ordre des choses.

Entre temps, Renée Hauser a perdu ses parents. Le hasard leur a fait connaître la liaison de leur fille. Agés et fragiles, faisant de la morale leur religion, ils n'ont pas supporté le coup dur.

« ...Au nom de l'amour gardons-nous de fomber dans le péché. Le bonheur dérobé n'est pas du bonheur... Le trouble que nous aurons jeté dans une union conjugale, selon une loi spirituelle et rigoureuse, doit retomber sur nous... » Désespérée, ne trouvant d'appui que dans la grave affection de son chef de bureau — une très sympathique figure — Renée fera des études d'infirmière et partira pour les colonies, afin de se consacrer au service de son prochain.

Un livre intéressant et qui peut être utilement mis entre les mains des jeunes filles (les plus de seize ans), le récit ayant le mérite de rester decent.

R. G.

Pour vos cadeaux :

Sacs de dame
Portefeuilles
Porte-monnaie, etc.

Le plus grand choix

A. COPPEX
13, rue de la Confédération

faire naître bien des traditions !

Au fait de sa gloire, Napoléon n'oublia pas son amie bienfaisante. Lorsqu'elle eut des revers de fortune, il lui octroya une pension : « 6000 livres, comme à Mme de Genlis ou plus tard Mme Campan. C'était le tarif pour dames savantes ». Mlle Agier vécut un certain temps à Paris la vie qu'elle avait rêvée. Elle assista au couronnement. La chute de l'empereur attrista sa vieillesse et sa pension sombra dans la tourmente.

Les contemporains de Mlle Agier ont sans doute connu d'elle des vers, mais ils ont ignoré son roman *Eléonore de Cressy*. Elle l'avait conservé manuscrit, et le légué à ses héritiers en leur demandant de le publier. Son petit-neveu Jacques-Daniel Martine exécuta sa volonté et vanta dans un avant-propos les mérites de cet ouvrage. Il y a bien de l'invariabilité dans ces deux petits volumes aujourd'hui rarissimes. Cependant *Eléonore de Cressy* est un des rares romans du XVIII^e siècle où l'on trouve autant de détails vécus, où l'auteur a mis autant de soi-même. Telle page sur les difficultés qu'avait une femme alors à gagner sa vie est une expérience vécue. Sous une fabulation étrange, on entrevoit le visage de la romancière nyonnaise. On y trouve aussi un reflet de l'anglophilie qui était alors de mode à Nyon comme à Genève. » Dans ce roman, les chevaux, la cuisine, les jardins, les pianos, les habits, tout est anglais ». *Dans Eléonore de Cressy* toutes les domestiques sont des perles, parce que la bonne Jacqueline de Mlle Agier en était une.

Le romanesque dans lequel Marie Agier a fondé tous ces apports de vie réelle doit beaucoup au pays romand. Elle y a mis aussi son imagination, sa sensibilité inemployée, bien des épisodes

des de son existence, sa morale honnête et ses regrets...

* * *

avec Caroline Frossard (1777-1830), nous quittons la vie romancée pour entrer dans la réalité. Cette femme d'un esprit distingué et d'un caractère énergique exerça son influence comme épouse et belle-mère de pasteurs. Grâce à elle nous pénétrons dans l'intimité de plus d'une cure vaudoise.

Caroline, fille de François de Treytorrens, naquit à Eclagnens, puis sa famille s'installa à Payerne où la fillette eut pour compagnon de jeu le futur général Jomini. L'instruction de Caroline fut négligée. Elle avait une imagination vive et une orthographe fantaisiste. En 1801, elle épousa Maurice Frossard, titulaire de « la grande cure » d'Oron, plus tard pasteur à Aigle. Au début de sa nouvelle carrière, Mme Frossard se livre avec ardeur à des calculs de mathématiques. Cette recherche fut à l'origine d'une crise mystique. Absorbée par ses dévotions et ses réflexions, la jeune femme négligea pendant quelque temps son rôle de mère et de maîtresse de maison, jusqu'au moment où une vieille servante la ramena un peu rudement au sentiment du devoir : « Avec vos idées sur la religion vous oubliez ce que vous devez à vos enfants ». Ce rappel à l'ordre fut salutaire.

Mme Frossard eut une activité paroissiale rare à l'époque, nous dit son biographe. Eclectique et conciliante, elle tenta de rapprocher piétistes et quétistes. Ses traits de charités sont innombrables et quelques-uns pleins d'originalité. Elle porta un intérêt très vif aux missions et prit part à la fondation d'une société biblique. Nous ap-



Cliché obligatoirement prêté par la Maison Fayot, éd. Lausanne.

Mme DE MONTOLIEU

cians amis se revoient, mais nous ne savons rien de cette entrevue. La correspondance se poursuit espacée. On évoque de vieux et doux souvenirs. On parle surtout des petits enfants...

Mme de Montolieu eut une activité débordante et primésautière qui, lui valut le surnom de « Tourbillon ». Dans sa résidence champêtre, elle

créer des groupements, de les enregistrer et d'en exercer la haute surveillance, et de préparer des cheftaines. Elle entretient des relations suivies avec le Bureau International des Eclaireuses.

En Iran, également, le mouvement scout prend un grand développement, et l'on annonce dans plusieurs provinces la création de cours spéciaux pour la formation de cheftaines éclaireuses. Tout cela au pays des femmes jadis voilées...

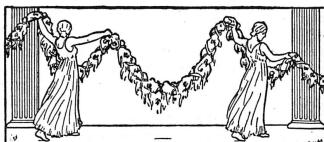


Tiendrons-nous bon ?

Telle est la question à laquelle l'intéressante causeuse de Mme Vischer-Alioth, présidente centrale de l'A. S. S. F., répondait le 8 décembre dernier, dans la grande salle du restaurant neuchâtelois, et sous les auspices de l'Union Féministe de Neuchâtel.

Inistant sur le rôle que la femme doit jouer dans l'éducation, l'instruction, la préparation à la vie civique, Mme Vischer-Alioth releva les difficultés et les préoccupations qui rencontrent actuellement toute femme, qu'elle soit paysanne ou citadine, ouvrière ou employée, commerçante, mère de famille ou pédagogue. Mais si toutes ont leurs soucis, toutes ont aussi leur tâche de lutter courageusement contre ces difficultés, de faire régner autour d'elles le calme et l'optimisme, et de savoir porter leur part du fardeau des autres. C'est à ces conditions que nous tiendrons bon, ce dont Mme Vischer ne doute pas un instant. Et nous, femmes suffragistes, avons devant nous une immense tâche, celle de gagner à notre cause la masse des femmes encore réfractaires à l'idée du suffrage féminin. L'on sait bien faire appel aux ménagères, aux paysannes, aux jeunes filles (Service complémentaire) : que l'on fasse donc

aussi appel aux femmes en tant que citoyennes. Celles qui préfèrent une vie facile et commode ont tort, car la femme doit s'intéresser à la chose publique, à la politique, qui pénètre dans le foyer, dans la cuisine, dans la famille. Si nous voulons tenir bon, résister jusqu'au bout, nous devons nous pénétrer de cette vérité que la femme qui comprend son devoir de citoyenne est mieux armée pour cette résistance, et plus capable de l'effectuer avec la conviction profonde des responsabilités qui lui incombent. V. R.-F.



A travers les Sociétés

Associations féminines vaudoises.

Le Cartel des Associations féminines vaudoises, qui groupe quatorze sociétés, a tenu son assemblée annuelle le 12 décembre, au Cercle des Jeunes filles, à Lausanne, sous la présidence de Mme P. Juillard (Lausanne) ; neuf associations étaient représentées.

Mme Juillard a rappelé les démarches faites durant l'année écoulée et les relations nouées avec le Secrétariat romand pour le service domestique. L'opinion s'est émouue de scènes d'ivresse qui se sont produites au Comptoir suisse et à la sortie du Comptoir suisse et plusieurs associations vaudoises, dont Pro Familia et la Société vaudoise de médecine, sans parler de l'Eglise nationale, ont entrepris des démarches pour remédier à ce grave inconvénient ; la question reste à l'étude.

Mmes Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud, et Heubi, présidente de l'Association du Service complémentaire féminin, ont donné des renseignements sur les cours d'enseignement ménager adapté à l'économie de guerre qui seront donnés dans le canton ; les formules remises aux femmes lors de la distribution des cartes de rationnement de novembre n'ont amené que l'inscription de 3.000 femmes, mais on compte que la propagande faite par les cours eux-mêmes amènera de nombreuses inscriptions ; toutes les classes de la population doivent s'adapter aux conditions du ravitaillage du pays. Ces cours traitent également des textiles et des lessives.

Dès renseignements ont été fournis par Mme Juillard sur la campagne en faveur de la famille que poursuit, d'une façon plus pratique, l'Eglise nationale, et que va lancer le Secours d'hiver suisse ; une journée, celle du 1^{er} février 1942, sera consacrée à une collecte générale en faveur de la famille et à des manifestations organisées par les Associations de jeunesse. On espère recueillir de la sorte Fr. 100.000.— dans le canton. Plusieurs participantes ont regretté que, dans les divers comités de secours suisses et d'aide à la famille, aucune place ne soit faite aux femmes.

L'aide à la campagne, lancée par l'Entr'aide patriotique féminine, sera poursuivie. Une circulaire signée de plusieurs Associations sera adressée aux communes vaudoises pour leur rappeler que les femmes sont éligibles dans les Commissions scolaires. Une Commission spéciale du Cartel s'occupera d'organiser l'assemblée que la puissante Alliance nationale de sociétés féminines suisses tiendra à Lausanne au mois d'octobre 1942. La journée des femmes vaudoises est fixée au

19 février ; le matin, M. Lalive, secrétaire à l'Office fédéral de l'alimentation, y parlera, ainsi que Mmes J.-L. Dufour (Lausanne) et Troillet-Villars (Dailly) sur l'aide à la campagne ; Mme M. Muret (Epesses) traîera de la joie dans la vie quotidienne et M. Trotter, vétérinaire à Aubonne, de nos petits animaux. S. B.

AVANTAGEUX

Chemises américaines
tricot coton, douillettes. Fr. 1.45

Pantalons tricot coton. Fr. 1.45

A. GRAS & CIE S. A.

5, Coutance - GENÈVE Tél. 2.64.64



prenons en passant qu'il y avait des cures du canton de Vaud où l'on ne s'ennuyait pas : « réceptions, loto, parties de traînées, fabrication de fleurs artificielles... musique, peinture, comédies, soupers et bals ! » Mme Frossard n'était pas dans ce train mondain, mais ne craignait pas à l'occasion d'aller entendre ce qu'elle appelle « des drames fort jolis » tels que *Les frères à l'épreuve* et *Camille au souterrain* ! Cela fait frémir, et c'est toute une époque.

Cette « évason dans le passé romand » nous a menés par des sentiers charmants du château à la cure, et tout en cheminant nous avons appris maintes détails sur la vie familiale des habitants, saisi au passage quelques « potins » qui ne sont plus misables à personne, surpris le secret de plus d'une existence. Et dans ce décor paisible, sur la toile de fond, nous avons vu un conquérant passer au galop. Nous avons l'impression d'avoir pénétré dans quelques-unes de ces maisons d'autrefois, dont les mairies sont partis depuis longtemps, mais où de menus objets attestent encore leur présence, leurs habitudes et leurs goûts. A l'époque où nous vivons, une telle évason est doublément bienfaisante, parce qu'elle nous permet d'oublier quelques instants la réalité, et parce qu'elle nous fait mieux connaître, et partant mieux aimer, notre terre romande.

E. T.

R. CRISTIN
COMESTIBLES
VOLAILLES
CONSERVES
VINS
LIQUEURS
CHAMPAGNES

2, route de Chêne - GENÈVE - Tél. 4.26.79

MAISON DU TROUSSEAU SIEGRIST frères

28, Rue du Rhône - GENÈVE
Téléphone 4.49.04
Spécialités Linge maison CHEMISERIE FINE Confection et sur mesure LINGERIE et PEIGNOIRS

Petit Courrier de nos lectrices

Une troisième acheteuse moins scrupuleuse à la deuxième. — Le dernier numéro du Mouvement ne contenait pas la réponse idéale — que j'attendais avec une humble curiosité ! — aux subtils problèmes posés à la première par « Une deuxième acheteuse scrupuleuse » (N° 604). Cela m'enhardit à soutenir au moins un tout petit aspect de la question soulevée : Les commerçants masculins qui vendent des produits munis du Label méritent bien l'appui, même des féministes, les plus intranigeantes, puisqu'ils soutiennent l'effort de la Ligue sociale d'acheteurs contre l'exploitation du travail féminin. Entendons-nous bien ! La L. S. A. lutte, au moyen du Label, contre toute exploitation, celle des ouvrières aussi bien que des ouvriers ; mais en pratique, c'est surtout le travail féminin, et notamment à domicile, qui en est l'objet principal. Ce n'est sans doute pas à des hommes que l'on ose offrir des gains de 20 ct., ou de moins de 20 ct. l'heure,

comme le cas se présente hélas ! encore trop souvent en l'an de disgrâce et de vie chère qui va se terminer. Si donc le mouvement du Label fait du féminisme comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, il en fait néanmoins, et de très bonne espèce : une raison de plus de le soutenir avec persévérance !

Une suffragiste qui aime la lecture. — Est-il vrai que l'écrivaine neuchâteloise J. E. Chabot ait fait campagne contre nous, lors de la récente votation sur le suffrage féminin à Neuchâtel ? J'en serais bien lâché, car j'appréciais plusieurs de ses ouvrages, mais autant j'aime la lecture, davantage encore je suis fidèle à notre cause, et si l'information est exacte, il va de soi que je m'absenterai désormais de toute lecture et de tout achat de livres de cet auteur. Car si c'est incontestablement son droit d'être antisuffragiste, c'est aussi incontestablement le nôtre de ne pas apporter d'encouragement à l'un de nos adversaires. N'est-il pas vrai ?

par Mme Emilie Gourd. Invitation cordiale à chacun. Thé après la séance: fr. 0.50.

Jeudi 8 janvier:

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30 : 3^e séance du Groupe d'études sur les problèmes de l'après-guerre. *L'importance des facteurs économiques*, sujet introduit par Mme D. Karmin, lic. ès sciences écon. Libre discussion. Invitation à tous les membres de l'Association et à leurs amis.

Dans un cadre plus intime

HIRT

vous offre ses jolies fleurs.

Retenez sa nouvelle adresse
4, Rue de la Fontaine
Téléphone 5.01.60
Fleurop.

Grande Maison de Blanc CALICOES

14, Rue de Rive, 14 (angle rue Verdaine)
Téléphone 5.01.31

Spécialité de Trousses
du plus modeste au plus riche

Un métier agréable et lucratif

Lydia Daïnow

Genève

forme des élèves.

Cours théorique et pratique de soins de beauté
2, pl. Fusterie Institut de Beauté
GENÈVE Téléphone 4.42.10

BONNETERIE DURUZ
PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Maison de confiance. Prix raisonnables.

Fleuriste des Tranchées

PLANTES - FLEURS - COURONNES

Mme Gaille-Rosset

RUE ST-VICTOR, 4
(Tranchées)
GENÈVE TÉLÉPH. 4.69.55
Cte de chèques l. 4164

Economies !!

en faisant
teindre et nettoyer
chez

Fraisse & C°
TEINTURERIE - GENÈVE

53, rue de St-Jean - 9, quai des Bergues
7, rue de Rive - 2, Rue Michel-du-Crest
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)

a'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus.
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS